



## COMITÉ PARITAIRE DE LA CNESST SECTEUR PUBLIC DE LA SANTÉ

Le comité paritaire national de la CNESST du secteur de la santé se réunira le 7 octobre. Nous demandons de discuter des données et statistiques COVID, de l'inventaire des EPI, du bilan phase 1 et du plan phase 2 de la CNESST, de la santé psychologique, de la mise en œuvre du [Plan d'action national visant la prévention des risques en milieu de travail et la promotion de la santé globale 2019-2023](#) et de la démarche de la CNESST en soutien aux risques prioritaires dans le secteur public (violence, TMS, chutes et tolérances zéro).

## SEMAINE NATIONALE DE SST

Du 18 au 24 octobre prochain, la CSN tient la semaine nationale de la santé et sécurité au travail. Avec la pandémie qui nous frappe jamais nos milieux de travail, tant ceux du secteur privé que du secteur public, n'aurait été aussi fortement soumis aux multiples défis que représente cette lutte au quotidien pour la prévention en santé et sécurité du travail.

La Semaine nationale de la SST 2020 est l'occasion de rappeler aux employeurs leurs obligations en matière de santé et de sécurité du travail, notamment en ce qui concerne les mesures à prendre pour limiter la prolifération du coronavirus.

Pour en savoir plus : <https://semainesst.org/>



## L'ÉDITO

Voici la première édition de Sans arrêt, le journal sur la santé et sécurité au travail (SST) de la FSSS-CSN. Pourquoi un journal en SST? La prise en charge de la prévention est difficile. La judiciarisation des dossiers, les fusions, les coupes budgétaires et les lois dépassées font qu'il est ardu de faire une réelle prise en charge. La pandémie est la cerise sur le sundae des ratés du réseau en prévention.

Pourquoi on a appelé ça Sans arrêt? Parce qu'en SST nous devons mettre des efforts sans arrêt pour convaincre les employeurs et le gouvernement de bouger. La pandémie de la COVID-19 nous confirme que la prévention doit être une priorité dans tous les secteurs. Il est inquiétant de constater que 15 000 travailleuses ont été infectées et que malheureusement certains en sont décédés.

Nous devons travailler à ce que ça ne se reproduise plus. La réforme du régime de la LSST est à nos portes et nous demandons au ministre d'avoir le courage d'appliquer nos 4 solutions pour veiller à la santé du personnel :

1. Instaurer l'intégralité des mécanismes de prévention
2. Faire une mise à jour complète des maladies professionnelles, entre autres pour

que soient reconnus les problèmes de santé psychologique

3. Déjudiciariser le régime d'indemnisation de la CNESST, notamment par l'élimination du BEM, et revoir le financement du régime d'indemnisation
4. Faire en sorte que la CNESST joue pleinement son rôle en prévention et qu'elle en contrôle l'efficacité dans nos réseaux

La FSSS-CSN a lancé une capsule vidéo qui démontre l'ampleur des problèmes de SST et l'urgence d'une réforme du régime. Pour écouter la vidéo : <http://www.fsss.qc.ca/reforme-sst-ca-presse/>

La Fédération maintient la pression pour que nos membres soient bien protégés. Que ce soit auprès des ministères, la CNESST et la santé publique, nous faisons les représentations nécessaires. Des recours ont été entrepris contre la CNESST afin qu'elle joue son rôle.

Finalement, l'expérience de la COVID nous encourage à continuer nos rencontres de secteurs. Ces rencontres avec les représentants syndicaux nous alimentent dans nos travaux pour améliorer les choses pour l'ensemble des membres.

Judith Huot, vice-présidente de la FSSS-CSN



## LE BON COUP SST

Vous avez réalisé des bons coups en matière de Santé et Sécurité au travail, on veut les connaître et les partager! À chacune des parutions du Bulletin SST, nous voulons faire connaître à l'ensemble des membres de la FSSS ce que vous avez mis en place pour vos membres.

Pour cette première édition, le bon coup nous provient du syndicat des Paramédics de Québec pour la mise en place d'un projet pilote avec l'appareil «Lucas 3». En plus d'avoir comme objectif d'augmenter les chances de survies des patients pris en charge par les paramédics lors d'un arrêt cardio-respiratoire, le «Lucas 3» permet d'éviter des accidents de travail aux paramédics lors du transport vers l'hôpital.

Sans le «Lucas 3», le paramédic qui effectue les manœuvres de massage cardiaque dans le véhicule ambulancier durant le transport est debout, sans être attaché. On peut donc facilement imaginer ce qui pourrait arriver si le véhicule ambulancier était impliqué dans un accident de la route. Cette situation était devenue insoutenable pour le syndicat de l'APTH de Québec. N'ayant obtenu aucune ouverture du ministère pour l'introduction du Lucas en 2017, ceux-ci n'ont pas baissé les bras.

Trois ans de recherche plus tard sur des moyens de protection déjà disponibles, mais ne résolvant en rien la problématique à la source et en sachant que le Lucas était désormais approuvé par Santé Canada, le

syndicat déposa en août 2019 une plainte à la CNESST. Suivant de nombreuses discussions avec l'employeur ainsi qu'un suivi clair de la CNESST, un projet pilote a vu le jour en décembre 2019. Le «Lucas 3» est maintenant déployé par les superviseurs des paramédics de Québec sur les lieux d'interventions 24 h/24.

C'est un bel exemple de prise en charge syndical où la prévention pour la santé et sécurité des travailleurs et travailleuses a été mise à l'avant-plan.

Bravo à l'APTH de Québec!

## DES RESSOURCES SST FORMATIONS EN SST

- La CSN vous offre une foule d'informations sur la SST. Pour en savoir plus, visitez le Portail de formation en SST : <https://formationsst.csn.info/>
- Plusieurs formations, webinaires et colloques en ligne en SST se déroulent dans les prochaines semaines. Pour en savoir plus et vous inscrire : <http://www.fsss.qc.ca/bulletin-sst-fsss-csn-sans-arret-edition-1>

La pandémie nous a forcés à interrompre plusieurs activités de formation. Nous sommes à identifier des moyens de poursuivre nos activités de formation SST dans le contexte de la pandémie. Nous espérons être en mesure de reprendre nos activités de formation dans les prochaines semaines.

